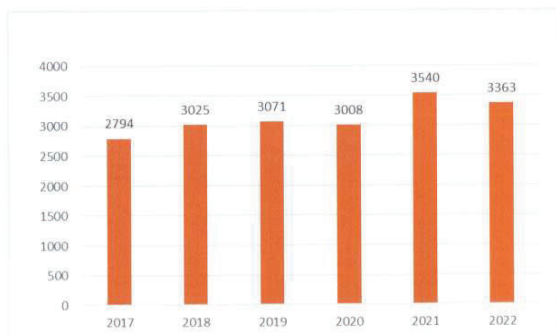


# ZOOM SUR LES DECHETERIES

La Communauté de Communes possède 3 déchèteries, situées à Maconge, Bligny-sur-Ouche et Mont-Saint-Jean. Elles sont ouvertes aux particuliers ainsi qu'aux professionnels sous certaines conditions.

## Que deviennent les déchets déposés en déchèterie ?

Matière	Collecteur	Valorisation / Traitement	
Divers non Recyclables	BOURGOGNE RECYCLAGE	Combustible solide de récupération pour cimenteries et chaufferies industrielles	
Végétaux		Co-compostage	
Bois		Broyage	
Gravats		Stokage	
Cartons		Recyclage en papeterie	
Ferraille		Broyage pour aciéries	
Pneumatiques		Recyclage pour sous couche routière ou valorisation énergétique	
Mobiliers		Recyclage et valorisation matière	
Déchets ménagers spéciaux		EDIB	Traitement physico chimique ou valorisation énergétique
Huile de vidange			Valorisation matière : Régénération des huiles
Huile alimentaire	Valorisation matière : Régénération en biocarburant		
Batteries	Valorisation matière		
Piles et accumulateurs	COREPILE	Valorisation matière : fabrication de batteries neuves, d'acier inoxydables ou de gouttières	
Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques	ECO SYSTEM	Réemploi ou recyclage des matières	
Ampoules et Néons		Recyclage des matériaux	
Textiles, Linges de Maison, Chaussures	LE RELAIS	Réemploi ou recyclage des matières	
Bouchons en liège	ECO LIEGE THOISY LE DESERT	Recyclage en isolant pour le bâtiment	
Bouchons en plastique	LES COPAINS DE TIMEO BEAUNE	Recyclage	
Capsules de café	SUEZ	Recyclage et compostage	
Cartouches d'encre	PRINTERRE	Réemploi ou valorisation matière	
Radiographies	RHONE-ALPES ARGENT	Recyclage : granulés industrie pétrolière ou automobile	
Pneumatiques	ALIAPUR	Rechapage	



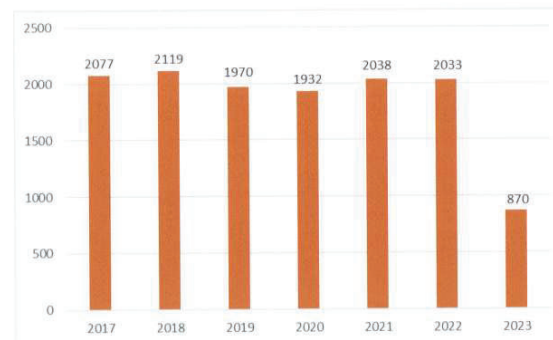
Le graphique ci-contre présente les tonnages collectés en déchèteries.

# ZOOM SUR LES ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères est réalisée en porte à porte une fois par semaine sur les 47 Communes du territoire.

Une fois collectées, les ordures ménagères sont emportées à l'Unité de Valorisation Energétique de Dijon Métropole pour produire de l'énergie.

**Pour rappel, la collecte des ordures ménagères n'a pas lieu uniquement les jours fériés suivants : 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.**



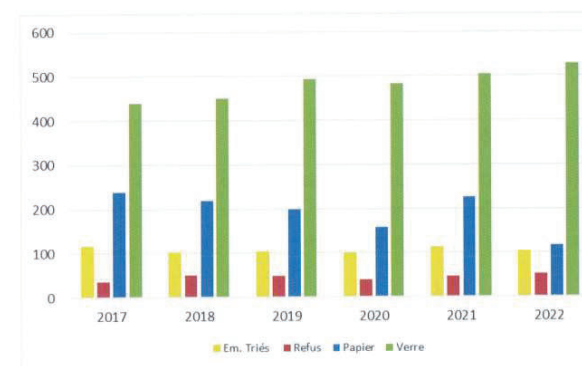
Le graphique ci-contre présente les tonnages d'ordures ménagères collectés depuis 2017.

En comparaison au premier semestre 2022, nous pouvons constater une diminution des tonnages qui s'explique par le passage aux extensions des consignes de tri des emballages plastiques.

# ZOOM SUR LA COLLECTE SELECTIVE

La collectivité possède plus de 200 "colonnes de tri" regroupées en "Points d'Apport Volontaire" sur l'ensemble du territoire. La collecte des colonnes est réalisée par l'entreprise Mineris - Gachon. Les papiers et emballages recyclables sont triés au centre de tri de Dijon avant d'être revendus. Le verre, quant à lui, est dirigé directement chez le repreneur Véralia.

Douze "caractérisations" sont réalisées par an, elles permettent à la collectivité de connaître la composition de la collecte sélective (emballages recyclables, papiers) et d'identifier les indésirables.



Le graphique ci-contre présente les tonnages des déchets recyclables issus de la collecte sélective telles que les emballages, le papier et le verre.

Nous pouvons constater que les tonnages du verre augmentent alors que ceux du papier diminuent. Les différents organismes repreneurs indiquent des baisses significatives de tonnages pour le papier.

Les tonnages d'emballages recyclables, quant à eux, stagnent. Ils devraient augmenter dès 2023 avec le passage à l'extension des consignes de tri.